

plus récemment encore par l'assemblée générale du clergé de France.

Ce fut en 1643 qu'il jeta les bases de sa congrégation de prêtres de Jésus et Marie, pour réaliser le but sublime qu'il s'était proposé, à l'exemple de M. Olier, l'illustre et saint fondateur de Saint-Sulpice, et de saint Vincent de Paul, le grand apôtre de la charité. Comme eux, le P. Eudes voulait travailler à régénérer et purifier la nation sainte et le sacerdoce de Jésus-Christ, trop souvent alors conféré à des incapables et même à des indignes. Une telle œuvre est assurément bien difficile, mais n'est-ce pas aussi, suivant les expressions du vénérable, « sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paître les pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier les sanctificateurs de l'Eglise, et faire dans sa hiérarchie ce que les chérubins et les séraphins font au ciel ». Il ajoutait, toujours relativement au but à atteindre : « C'est une œuvre préférable à tout ce que l'on peut faire au dehors, même aux missions » Aussi, après le séminaire de Caen, qu'il fonda en 1643, avec les premiers compagnons qui vinrent lui prêter le concours de leur dévouement, établit-il presque successivement les séminaires de Coutances, de Lisieux, de Rouen, d'Evreux et de Rennes.

Mais, si en instituant sa congrégation, le P. Eudes avait pour but principal l'établissement des séminaires, son zèle ne lui permettait pas d'oublier d'autres œuvres très importantes. C'est ainsi qu'on a calculé que malgré tou-